

Discours du président de l'Université de la Polynésie française prononcé lors de la signature des conventions RESIPOL et PolyREN du jeudi 31 janvier 2019

Monsieur le délégué territorial à la recherche et à la technologie, représentant monsieur le Haut-commissaire de la République,

Monsieur le délégué à la recherche, représentant monsieur le Président de la Polynésie française,

Monsieur le Conseiller technique, représentant monsieur le Vice-président de la Polynésie française,

Madame la directrice de l'Institut écologie et environnement du CNRS, représentante du Président-directeur Général du CNRS, Chère Stéphanie,

Monsieur le Directeur du département Océans de l'IRD, représentant du Président-directeur Général de l'IRD,

Monsieur le Directeur exécutif de la station de recherche Richard B. GUMP, représentant le Vice-Chancelier pour la recherche de l'Université de Californie-Berkeley,

Monsieur le Directeur du centre IFREMER du Pacifique, représentant le Président-directeur Général de l'IFREMER,

Monsieur le Directeur général de l'Institut Louis Malardé,

Mesdames et Messieurs représentant les partenaires associés du consortium RESIPOL, à savoir :

- L'École Pratique des Hautes études, cher collègue président
- Météo France en Polynésie française,
- Le Bureau de recherches géologiques et minières,
- Le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine,
- Le pôle d'innovation Tahiti Fa'ahotu,
- Et l'Agence française pour la Biodiversité.

Madame la directrice du CRIOBE,

Chers directeurs de laboratoires de l'UPF,

Chers Collègues, Chers amis,

Mesdames et messieurs les représentants des médias,

la ora na,

Je suis très heureux de participer aujourd'hui à cette cérémonie de signature de l'accord de consortium de recherche dit RESIPOL pour **Recherche Enseignement Supérieur Innovation** pour la **POL**ynésie.

En quelques mots, ce consortium qui voit le jour aujourd'hui compte six membres fondateurs : le CNRS, l'IRD, l'IFREMER, l'Institut Louis Malardé, l'Université de Californie-Berkeley et l'UPF et autant de membres associés : l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Météo France, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières, le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, le pôle d'innovation Tahiti Fa'ahotu et l'Agence française pour la Biodiversité. Avant toute autre chose, je tiens à chaleureusement remercier l'ensemble des organismes signataires pour cette démarche qui s'annonce comme extrêmement constructive et surtout structurante pour la recherche Polynésienne.

Sans vouloir faire l'historique de cet accord, il convient de rappeler que c'est dans le cadre du volet « Recherche et Innovation » du projet stratégique de site de la Polynésie française remis au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en septembre 2016 que l'UPF a été, comme le prévoit la loi « Enseignement Supérieur et Recherche » de juillet 2013, à l'origine de ce rapprochement entre l'ensemble des organismes de recherche et d'innovation présents sur le site Polynésien.

Il s'agit de mettre en place une organisation territoriale coordonnée autour d'un projet partagé défini d'un commun accord par l'ensemble des établissements de l'Etat et du Pays ainsi que notre partenaire de l'Université de Californie-Berkeley, afin de soutenir le développement de la Polynésie française par la connaissance, la formation et l'innovation.

Ce projet de site porté par le consortium RESIPOL apporte une première définition des actions qui seront menées par les acteurs dans les quatre à cinq ans et qui visent notamment à :

- Renforcer la structuration scientifique du Site,
- Mettre en œuvre une politique immobilière concertée et complémentaire. Par exemple la création d'un nouveau pôle recherche sur le campus de l'Université, la construction d'une station d'écologie expérimentale à Moorea ou bien encore la construction du Centre Polynésien de Recherches à Paea,
- Mais aussi élaborer une politique commune d'invitation de chercheurs de tous niveaux,
- Assurer une cohérence de Site à la politique doctorale et post-doctorale (exemple : les « doctoriales » de l'UPF qui sont devenues les doctoriales **de la Polynésie française** en incluant l'ensemble des thèses en cours sur le territoire),
- Il s'agit également d'accroître la visibilité de la recherche et la culture de la recherche (par exemple par l'organisation des « journées de la recherche en Polynésie française »),

- Ou bien encore de renforcer la valorisation, l'innovation et le transfert de technologie sur le territoire.

Si les acteurs de RESIPOL travaillent ensemble de longue date maintenant, c'est un nouveau souffle à la coopération inter-organismes que nous souhaitons impulser à travers ce consortium.

Une première action du consortium : la création du Groupement d'Intérêt Scientifique PolyREN.

Avant de laisser la parole à tous les signataires de cet accord, je tiens à préciser qu'aujourd'hui ce n'est pas **une** mais **deux** conventions que nous allons signer.

Cette seconde convention acte de la création du Groupement d'Intérêt Scientifique PolyREN pour **Polynesian Research and Education Network**), relative à l'accès mutualisé à l'internet Haut Débit pour les institutions de recherche du site en partenariat avec le Groupement d'intérêt public RENATER, acteur métropolitain de référence pour les infrastructures du numérique de la communauté enseignement et recherche.

Ce groupement d'intérêt scientifique qui implique tous les organismes fondateurs de RESIPOL constitue de fait la première action concrète de RESIPOL et vise à se doter de connexions haut débit entre les partenaires et vers l'internet et les réseaux de recherche mondiaux.

Je termine par un rapide mot de remerciement à l'adresse du Professeur Éric Conte, mon prédécesseur, car c'est aujourd'hui l'aboutissement d'un long processus qui a débuté son mandat et pour lequel il s'est beaucoup investi, merci Éric !

Merci à tous de votre attention.

Mauruuru, Mauruuru Roa !